Le Mesnil-Amelot (77) : un migrant clandestin jugé pour avoir dessiné un drapeau de DAESH au Centre de rétention

04/03/2022 à 20h31



A cause des dessins retrouvés dans sa cellule au Centre de rétention administratif du Mesnil-Amelot, ce retenu était jugé pour apologie publique du terrorisme au tribunal de Meaux.

Accusé d'apologie du terrorisme et de dégradations dans sa chambre au CRA (centre de rétention administrative) du Mesnil-Amelot, Sadiq a été placé en garde à vue puis présenté au tribunal correctionnel de Meaux, mercredi 23 février 2022, pour être jugé en comparution immédiate. Il a finalement été relaxé mais a écopé d'une amende.

De nationalité marocaine et en situation irrégulière en France, il a été placé au CRA du Mesnil-Amelot, lundi 14 février 2022. Trois jours plus tard, une **fouille de sa chambre** a révélé plusieurs anomalies, certaines relevant du délit.

Les policiers ont été alertés et ont procédé aux constatations puis à la saisie : un petit dessin du **drapeau de DAESH** collé en haut de la porte, un dessin et des **inscriptions en arabe** gravées sur la porte de l'armoire et de nombreux **croquis** de personnages et d'armes (Kalachnikov, couteaux…) retrouvés sur

lui.

Depuis le box, le prévenu est demeuré constant dans ses déclarations. Il a reconnu être à l'initiative des dessins – des héros de bandes dessinées japonaises selon lui – mais **a nié être l'auteur du drapeau** et des incrustations dans le meuble.

actu.fr